



La Côte Saint-André
Enseignement agricole public

CFPPA-UFA Tél : 04 74 20 44 66

Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricole

57 avenue Charles de Gaulle - BP 83
38261 LA COTE ST ANDRE Cedex

Siret : 193 818 192 00026

Numéro d'activité : 82.38.P000838

Courriel : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr

Site internet : www.formagri38.fr



BAC PRO CGEA

Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole



Objectifs de la formation

La finalité du baccalauréat professionnel «Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole» est l'insertion professionnelle dans le secteur de la production agricole ou la poursuite en BTSA.

Il prépare d'abord à l'installation en agriculture et confère la capacité professionnelle. Il prépare aussi à des emplois d'ouvriers ou d'employés qualifiés.

Organisation et conditions d'accès à la formation

Au CFPPA/UFA, la formation est organisée par la voie de l'apprentissage, sur deux ou trois ans selon votre cursus antérieur.

L'organisation de l'alternance est différente sur les trois années (voir calendriers d'alternance sur le site web).



(Calendrier disponible sur le site web)



TAUX RÉUSSITE 2021 : 87,5 %
RÉUSSITE SUR 3 ANS : 92,2 %



SATISFACTION 2021 : 8/10
SATISFACTION SUR 3 ANS : 8/10



INSERTION Diplômés à 1 an : 100%
> 2019 : 87,5 %
> 2018 : 88 %



DURÉE
> 2 ou 3 ans



EFFECTIF
> 10 à 20 personnes



PROCHAINE SESSION
> Septembre 2022

DELAIS D'ACCES

> Minimum 7 jours après la signature du contrat d'apprentissage



CONTACT
> 2e : marion.noel-baron@educagri.fr
> 1ère et Term : ines.dye@educagri.fr

Programmes de la formation

Classe de Seconde

	Modules d'enseignement général		Modules d'enseignement professionnel
BLOC 1	Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel	EP1	Contexte de l'acte de production
BLOC 2	Débattre à l'ère de la mondialisation	EP2	Les êtres vivants et leur environnement
BLOC 3	Développer son identité culturelle	EP3	Mise en œuvre des opérations techniques : conduite d'élevages et de cultures
BLOC 4	Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles		

Classe de première et terminale

	Modules d'enseignement général		Modules d'enseignement professionnel
MG1	Langues française et compréhension du monde	MP1	Pilotage de l'entreprise agricole
MG2	Langues et cultures étrangères	MP2	Entreprise agricole, marchés et territoires
MG3	Motricité, santé et sociabilisation (activités physiques, sportives et artistiques)	MP3	Gestion de l'entreprise agricole
MG4	Culture scientifique et technologique	MP4	Gestion durable des ressources et agro-écosystème
		MP5	Conduite d'un processus de production
		MP6	Choix et maintenance des agroéquipements
		MP7	Module d'adaptation professionnelle

Les périodes en entreprises doivent être effectuées dans toute structure ayant des activités en lien avec élevage ou les cultures selon le support choisi.

Attention, les exploitations hors sol ou équine ne peuvent être retenues comme entreprise.

Conditions d'admission



Si le candidat est déjà titulaire d'un baccalauréat, une admission avec un parcours aménagé peut être étudiée.

POUR ÊTRE ADMIS LES CANDIDATS DOIVENT :

- > Contacter obligatoirement notre établissement.
- > Avoir déposé auprès du CFPPA un dossier de candidature (à télécharger sur notre site web ou à demander toute l'année au cfppa.cote-st-andre@educagri.fr - 04 74 20 44 66) ; votre demande sera enregistrée et un accusé de réception vous sera notifié par retour de mail dans les 5 jours ouvrés.
- > Participer à des entretiens (motivation et projet)

Sur simple demande le CFPPA vous fait parvenir un dossier de candidature. Vous serez alors convoqué(e) par l'une des coordonnatrices de la formation. Ces démarches peuvent être engagées dès les mois de février-mars. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes.

Tarifs et conditions financières

- > Formation prise en charge par les OPCO qui en fixe le montant, sans reste à charge pour les entreprise. Statut de salarié durant l'apprentissage.

Méthodes et modalités pédagogiques

Le CFPPA pratique différentes modalités pédagogiques pour faciliter l'apprentissage : travaux individuels, travaux de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et études de cas.

Obtention du diplôme

	BAC PRO En 2 ans
Epreuves certificatives en cours de formation CCF	52,5% - coef 10,5
Examen final (coef 18) :	47,5% - coef 9,5
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Une épreuve écrite d'expression française 	Coef 2
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Une épreuve écrite d'histoire-géographie 	Coef 1
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Une épreuve écrite de mathématiques 	Coef 1,5
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Une épreuve orale de zootechnie/agronomie 	Coef 2
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Une soutenance orale du dossier de stage 	Coef 3

- > Une attestation intermédiaire sera délivrée en fin de première année.

L'attribution du diplôme est conditionnée à :

- > Une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20, calculée sur l'ensemble des résultats des épreuves (CCF+ET).

Débouchés et poursuites d'études

Le baccalauréat professionnel a pour objectif :

- > soit l'insertion dans le milieu professionnel : installation ou salariat
- > soit la poursuite d'études :
 - Vers un certificat de spécialisation (formation professionnelle continue et apprentissage),
 - Vers un Brevet de Technicien Supérieur Agricole (par toutes les voies de formation). Si le candidat est déjà titulaire d'un baccalauréat, une admission avec un parcours aménagé peut être proposé.



1 établissement public, 5 centres



Le CFPPA de La Côte Saint-André, établissement agricole public, vous propose aussi :

- > Baccalauréat Professionnel CGEA Cdte Gestion de l'Entreprise Agricole
- > Le BTSa PA Productions Animales
- > Le Brevet Professionnel REA Responsable d'Entreprise Agricole
- > Le Titre Berger-Vacher d'Alpage
- > Le BTSa GPN : "Gestion et Protection de la Nature"
- > La Licence ECPA "Eco-Conseil en Productions Agricoles"
- > Le Titre Apiculteur ou le CS Apiculture
- > Des formations courtes : Certiphyto, CCTROV (ex CAPTAV)...